



HAL
open science

Compte rendu de soutenance, Luciani Isabelle “ Composer en vers français... ” Pratiques culturelles et société dans la première moitié du XVIIe siècle

Gilbert Buti

► To cite this version:

Gilbert Buti. Compte rendu de soutenance, Luciani Isabelle “ Composer en vers français... ” Pratiques culturelles et société dans la première moitié du XVIIe siècle. *Annales du Midi : revue archéologique, historique et philologique de la France méridionale*, 2002, 114 (239), pp.399-402. hal-03647381

HAL Id: hal-03647381

<https://hal-amu.archives-ouvertes.fr/hal-03647381>

Submitted on 20 Apr 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives | 4.0
International License

Luciani (Isabelle), « *Composer en vers français...* ». *Pratiques culturelles et société dans la première moitié du XVIIe siècle*, Université de Provence, 3 novembre 2001

Gilbert Buti

Citer ce document / Cite this document :

Buti Gilbert. Luciani (Isabelle), « *Composer en vers français...* ». *Pratiques culturelles et société dans la première moitié du XVIIe siècle*, Université de Provence, 3 novembre 2001. In: *Annales du Midi : revue archéologique, historique et philologique de la France méridionale*, Tome 114, N°239, 2002. Les bibliothèques publiques d'Aix-en-Provence au XVIIIe siècle. pp. 399-402;

https://www.persee.fr/doc/anami_0003-4398_2002_num_114_239_2779_t1_0399_0000_1

Fichier pdf généré le 18/04/2018

CHRONIQUE DES THÈSES

LUCIANI (Isabelle), « *Composer en vers français...* ». *Pratiques culturelles et société dans la première moitié du XVII^e siècle*, Université de Provence, 3 novembre 2001.

Le 3 novembre 2001, à la Maison méditerranéenne des Sciences de l'Homme, Isabelle Luciani a soutenu sa thèse de doctorat d'histoire devant un jury composé de Mme Anne-Marie Cocula (Université de Bordeaux-III) et de MM. Régis Bertrand (Université d'Aix-Marseille-I), Jacques Guilhaumou (CNRS, ENS Lettres et Sciences Humaines), Daniel Roche (Collège de France), Alain Viala (Université de Paris-III) et Michel Vovelle (Université de Paris-I).

La candidate expose d'abord le sens d'une étude située à la rencontre de l'histoire, de la littérature et de la sociologie. Au XVII^e siècle, la pratique littéraire tend à se penser comme une activité sociale autonome, certes dépendante des pouvoirs, mais susceptible d'engager aussi la construction d'un champ. Le poète de langue française jouit notamment du prestige que l'humanisme reconnaît à la poésie et de l'héritage de la Pléiade. L'évolution du statut poétique est d'autant plus intéressante qu'il bascule d'une pratique dynamique et respectée vers une activité dévalorisée, dominée par des déterminations externes aux auteurs : déclin des recueils individuels, importance des versificateurs occasionnels, hégémonie des genres officiels ou mondains. Or, ce poids du public dans la production ne révèle pas seulement la banalisation d'une activité, mais déplace le questionnement : n'est-il pas constitutif, dès l'origine, d'une pratique culturelle originale ? En effet, dès le XVI^e siècle, il apparaît clairement qu'on ne peut scinder le champ poétique naissant en deux catégories distinctes, les écrivains et leur public. La barrière édiflée entre un champ littéraire et le reste de la société s'émousse d'autant plus qu'il s'agit d'une pratique d'écriture particulièrement socialisée et aisément ritualisable. Écrire en vers français, de surcroît, c'est opérer des choix en prise sur des alternatives sociales et politiques liées aux conditions nouvelles de la diffusion culturelle. Longtemps exclue des lieux traditionnels d'enseignement, la langue française peut jouer un rôle essentiel de distinction, susciter la conscience d'un patrimoine commun, établir un référent identitaire fort. Les enjeux sociaux de la culture et la professionnalisation du poète sont donc indissociables : dans une société qui ne nomme pas ses « intellectuels » et encore moins ses artistes, cette question soulève en effet celles de la qualification et de la justification des activités sociales.

Aussi, ce ne sont pas les « maîtres de la langue » qui ont intéressé d'abord Isabelle Luciani, mais l'ensemble des praticiens intégrés aux échanges poétiques. Un premier corpus réunit les auteurs de recueils poétiques et d'ouvrages théoriques. Une seconde catégorie a été élaborée à partir des formes collectives de l'écriture poétique : recueils collectifs, pièces liminaires, tombeaux, concours municipaux de poésie... Dans ce cadre, un troisième corpus s'est appuyé sur l'exceptionnelle richesse des registres manuscrits des Jeux floraux toulousains. Pour l'ensemble des auteurs, une approche prosopographique a été conduite grâce

à la création d'une base de données. Malgré l'ampleur et la variété des sources, Isabelle Luciani a fait le choix d'un vaste ancrage géographique, étendu à une zone qu'on pourrait qualifier de « francophone ». Les bornes chronologiques ont en revanche été restreintes à la première moitié du XVII^e siècle, lorsqu'aux dernières générations de l'humanisme succèdent les acteurs et les témoins d'une unification politique et culturelle de la monarchie absolue.

La poésie retient tout d'abord de l'héritage humaniste une signification fortement relationnelle. La transmission de valeurs sociales et politiques par le vecteur poétique engage l'univers familial puis la sphère politique de la cité, dont les références historiques restent encore vivantes et passionnées au début du XVII^e siècle (comme le montrent le recueil collectif imprimé par l'Aixoise Borrilly en 1622, après l'entrée de Louis XIII, ou encore les conflits opposant capitouls et parlementaires au sein des Jeux floraux). Cette implication civique s'infléchit avec l'affirmation de la monarchie absolue et le déclin d'un universalisme intellectuel qui cède la place aux spécialisations littéraires, face à un public mondain en expansion. C'est la rupture entre une sphère privée et un espace politique où ni les poètes ni aucun autre corps ne peuvent prétendre à une réelle participation, situation favorable à la construction d'un champ littéraire socialement dominé par le clientélisme et le mécénat. Les pratiques poétiques peuvent alors relever aussi d'une stratégie d'ascension sociale pour de nouvelles élites comme les officiers moyens (c'est le cas de l'Arlésien Rebatu, conseiller en la sénéchaussée). Mais les auteurs développent également, dans la publication comme dans les sociabilités académiques, des procédures autonomes de jugement, qui prennent part à l'ennoblissement des fonctions intellectuelles, tandis que la privatisation des pratiques suggère une liberté absolue de la sphère du langage.

Au terme de ce travail, Isabelle Luciani suggère d'analyser l'évolution ultérieure de cette forme littéraire, ou encore la manière dont la réflexion sociale et politique a pu recourir à des formes différenciées du discours, comme autant d'institutions sociales, par exemple au temps de la Ligue.

Pour Daniel Roche, directeur de la recherche avec Régis Bertrand, cette thèse se range dans une relecture générale de la modernité et correspond à un doute sur l'unité du classicisme. L'interdisciplinarité a permis à cette étude historique de montrer comment une activité culturelle a trouvé sa place dans la société préclassique en assumant des fonctions qui relèvent simultanément des pratiques sociales et de l'engagement culturel. Par un constant dialogue avec les recherches des dernières décennies, Isabelle Luciani s'interroge avec succès sur les rapports entre littérature, poésie et société, en replaçant l'activité poétique dans un système de communication, d'échanges, de réseaux. Trois références critiques sont soulignées : la notion de champ, le concept de professionnalisation et la perception des mondes sociaux comme espaces de négociation et de qualification. Mobilisant une bibliographie complète, cette thèse mêle constamment les leçons d'une analyse quantitative, de l'approche herméneutique et des études de cas. En conclusion, Daniel Roche souligne la force de son apport historique : étude réussie d'un milieu, présentation de la transformation de la société, analyse de l'originalité de la sociabilité du XVII^e siècle. La thèse renouvelle la discussion sur l'espace culturel et public, le rôle libéral ou politique des salons, les origines des institutions littéraires. Au total, c'est un travail de grande qualité, qui s'est attaqué à une étape décisive de notre histoire sociale, culturelle et politique.

Régis Bertrand reconnaît d'emblée le plaisir qu'il a eu à accompagner Isabelle Luciani dans ce travail fondé sur « un magnifique sujet historique ». Il souligne une très vaste recherche documentaire, des ouvrages imprimés aux sources manuscrites. Après avoir demandé à la candidate d'explicitier l'élaboration de son

corpus, il nuance l'affirmation d'une « diffusion sociale massive » des recueils collectifs étudiés et rappelle que la vraie diffusion est celle des petits livrets de cantiques spirituels ou des chansons profanes, dont les ethnologues retrouvent encore des bribes dans l'oralité. En conclusion, il se félicite que la formation doctorale dont il a la responsabilité ait accueilli ce très beau travail qui devrait faire école après sa publication.

Alain Viala formule trois réserves : sur le manque de finition de la rédaction, sur le plan, sur l'usage de certaines généralités. Il souligne trois ordres de qualités indéniables : l'étude des catégories d'écrivains permet de préciser certaines vues sur la situation paradoxale de la poésie, domaine de haut prestige mais d'audience limitée ; le travail réalisé, en particulier sur les villes de province et notamment Toulouse, corrige les erreurs de perspectives de l'histoire littéraire ; l'attention portée aux modes de l'échange culturel rappelle les fonctions de la poésie comme signe de l'appartenance sociale. Alain Viala aborde ensuite divers points de discussion – sur l'idée d'académisme et les usages de notions littéraires – et conclut sur les apports importants de cette thèse de premier ordre.

Michel Vovelle félicite d'entrée la candidate pour avoir associé le social et le culturel à travers l'étude d'un milieu. Le cadre national retenu est ambitieux mais légitime et permet de mettre l'accent sur la dialectique Paris-province. Le texte est long mais rédigé avec aisance. Michel Vovelle énumère les apports qui lui semblent majeurs : l'importance donnée aux solidarités (familles, amitiés, clientèles), une approche nouvelle des imaginaires urbains et de leur conscience identitaire, la conquête de l'espace français par la poésie. L'ampleur de la mutation en cours dans le statut et l'autodéfinition du poète est ainsi illustrée de façon convaincante. À ces compliments, il adjoint un certain nombre de regrets, parmi lesquels l'absence de mise en contexte, malgré quelques allusions à la Ligue. Cette lacune s'applique en particulier à l'antagonisme confessionnel et à la veine réformée. Au-delà de ces réserves, Michel Vovelle entend retenir l'ouverture que représente cette recherche sur de nouveaux territoires à la rencontre de l'histoire et des représentations culturelles.

Jacques Guilhaumou insiste sur la qualité du travail effectué par Isabelle Luciani au terme de la rédaction d'une thèse audacieuse. L'insistance initiale sur la notion de réflexivité donne à son propos une grande pertinence. Cette notion prend une dimension historique singulière lorsqu'Isabelle Luciani pointe le retour de l'humanisme civique, sur la base des valeurs du « vivre ensemble » et de la « vie active ». L'étude s'inscrit ainsi, à sa façon, dans le courant de l'histoire langagière des concepts. Le métier d'historien reprend pleinement ses droits lorsque la candidate étudie l'immersion du poète dans les espaces de la sociabilité mondaine et de la contrainte monarchique. En décrivant la complexité des trajectoires individuelles, elle fait preuve, par la mobilisation d'une grande quantité de sources et la fiabilité de leur analyse, d'une maîtrise certaine de sa discipline. Voilà qui mérite, selon Jacques Guilhaumou, un éloge appuyé pour un travail de thèse au caractère exceptionnel.

Il revient à la présidente, Anne-Marie Cocula, de conclure. Elle s'associe d'abord pleinement aux propos des autres membres du jury quant à l'ampleur d'un travail qu'on lit avec plaisir. Grâce à de nombreux exemples, la candidate a réussi à mener de front l'étude des sociabilités et de la place du poète dans « sa cité », dans sa province, et au cœur de la République des Lettres, et à saisir comment la poésie française exprime le sentiment d'appartenance à une communauté culturelle encore informelle. À partir de cet important travail, Mme Cocula pose une série de questions : de quelle manière la poésie française a-t-elle pu concilier l'héritage humaniste avec l'héritage médiéval ? Pourquoi avoir relégué dans la

dernière partie de la thèse les caractéristiques propres à la « civilisation de l'imprimé » ? Enfin, même si la thèse s'inscrit pleinement dans le domaine de l'histoire sociale de la culture, Mme Cocula regrette l'ombre recouvrant des événements historiques qui expliquent la « respiration » des années 1599-1615 et rendent compte des différences entre générations de poètes, dont l'appartenance religieuse aurait pu être soulignée davantage. Autant d'interrogations qui marquent, pour Mme Cocula, l'intérêt et la richesse de « cette grande thèse ».

Après une courte délibération, le jury déclare Isabelle Luciani docteur en histoire de l'Université de Provence, avec la mention Très honorable et les félicitations décernée à l'unanimité.

Gilbert BUTI